



L'ACTION
QUI PLANTE
DES ARBRES

LES RÈGLES D'USAGE DU LABEL 1Action1Arbre®

SOMMAIRE

Protection	02
Obtention du label	02
Gestion du label	03
Utilisation du logo	04
Charte graphique du logo	04





L'ACTION
QUI PLANTE
DES ARBRES

LES RÈGLES D'USAGE DU LABEL 1Action1Arbre®

Ce document a pour objectif de synthétiser toutes les règles que les adhérents s'engagent à respecter en utilisant le label 1Action1Arbre®.

PROTECTION

Le label 1Action1Arbre® est déposé à l'INPI sous le numéro 21 4 767 696. Il est la propriété de la société Edissio, destiné exclusivement aux entreprises adhérentes à 1Action1Arbre et engagées dans le mouvement.

OBTENTION DU LABEL

La demande d'adhésion à 1Action1Arbre s'effectue via un formulaire à compléter sur le site www.1action1arbre.com.

Sous réserve de l'accord préalable de la société Edissio et en échange d'une participation annuelle calculée en fonction du nombre d'arbres plantées, les adhérents sont autorisés à utiliser le label 1Action1Arbre® à des fins de communication.





L'ACTION
QUI PLANTE
DES ARBRES

LES RÈGLES D'USAGE DU LABEL 1Action1Arbre®

GESTION DU LABEL

La gestion du label 1Action1Arbre® est assurée par la société Edissio qui se réserve le droit de faire cesser tout emploi de la marque si l'adhérent ne respecte pas la charte d'engagement.

À savoir :

- Mettre en place l'action 1Action1Arbre dans son entreprise en s'engageant à planter un arbre à chaque action choisie ;
- Planter le même nombre d'arbres que le nombre d'actions réalisées ;
- Régler l'année d'adhésion avant toute utilisation de la marque.





L'ACTION
QUI PLANTE
DES ARBRES

LES RÈGLES D'USAGE DU LABEL 1Action1Arbre®

UTILISATION DU LOGO

Toute entreprise ayant reçu l'autorisation d'utiliser le label 1Action1Arbre® peut utiliser le logo sur l'ensemble de ses supports de communication : site internet, réseaux sociaux, plaquettes, flyers, bons de commande, factures, etc. dans le respect de la charte graphique détaillée ci-après.

Aucune modification du logo n'est autorisée : aucun élément (couleur, police, élément graphique) ne peut être supprimé ou ajouté.

CHARTRE GRAPHIQUE DU LOGO

Le logo 1Action1Arbre® se compose obligatoirement des différents éléments indissociables suivants :

- le graphisme original avec la mention « L'action qui plante des arbres » ;
- un code couleur spécifique (voir ci-après).



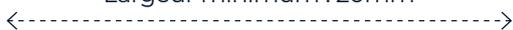


L'ACTION
QUI PLANTE
DES ARBRES

LES RÈGLES D'USAGE DU LABEL 1Action1Arbre®

Les logos à privilégier : Utiliser le logo en couleur (fond vert ou fond bleu selon votre préférence).

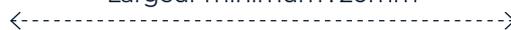
Largeur minimum : 20mm



#88f5a2

C 46,81% M 0% J 53,09% N 0%
R 136 V 245 B 162

Largeur minimum : 20mm



#081b30

C 100% M 85% J 49% N 65%
R 8 V 27 B 48

Cas exceptionnel : Il est possible d'utiliser le logo gris pour des documents imprimés en noir et blanc.

Largeur minimum : 20mm



#98989

C 41% M 32% J 33% N 11%
R 152 V 152 B 151

